



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

ADRESSE : 1470, chemin Magenta Ouest

AVIS PUBLIC Il est par les présentes donné aux personnes et organismes intéressés :

QUE le propriétaire du bâtiment situé au **1470, chemin Magenta Ouest**, lot **3 521 680** du cadastre du Québec, a présenté à la municipalité de Brigham une demande afin d'obtenir, en vertu du **Règlement relatif à la démolition d'immeubles (numéro 2023-04)**, l'autorisation de démolir le bâtiment situé à cette adresse.

QUE toute personne souhaitant s'opposer à cette demande de démolition doit, dans un délai de **dix (10) jours** suivant la publication du présent avis, soit **au plus tard le 24 mai 2025**, faire connaître son opposition motivée par écrit au greffier de la municipalité de Brigham, **Me Pierre Lefebvre**. Cette opposition peut être déposée en personne à l'hôtel de ville, situé au **118, avenue des Cèdres à Brigham**, ou envoyée par courriel à dg@brigham.ca.

QU'UNE séance du comité de démolition aura lieu le **26 mai 2025, à 8 h 30**, dans la salle du conseil de la Ville de Brigham, située au **118, avenue des Cèdres**.

Donné à Brigham, ce 14^e jour de mai de l'an 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière adjointe,
Mme Guylaine Poudrier